

## Groupe BLANCHET

Lundi 26 avril 2021 – 17h00

- M. MULLER : Recteur
- Mme VIOT : Secrétaire Générale
- M. HAYE : Secrétaire Général Adjoint
- M. ALEXANDRE : Directeur de Cabinet
- M. DELARUELLE : Directeur Cabinet Adjoint
- M. MICHEL : CTEVS du Rectorat
- Mme BURGER : Médecin Conseillère technique
- M. SEBILLE : DASEN 02
- Mme COMPAGNON : DASEN 60 et M. QUAREZ : CTEVS
- M. NEUVIAL : DASEN 80
- Inspecteurs doyen et EVS
- M. LENEUTRE : CT à la sécurité
- Représentants des organisations syndicales des personnels de direction

### Point de situation

- **Vaccination** 55 ans et plus avec priorité aux personnels des EPLE. Avec ou sans rendez-vous. Stratégie globale nationale, logique à avancer par âge. Prochaine étape 50 ans et plus. Des créneaux spécifiques ont été mis en place pendant les vacances mais pas de présence massive des personnels prioritaires, malgré l'information envoyée directement aux personnels concernés. Hypothèse : certains personnels ne souhaitent pas être dérangés pendant leurs congés et avaient une réticence envers le vaccin astrazeneca.
- **Les personnels en ASA** qui se sont fait vacciner pourraient rester en ASA sous couvert d'un avis médical si nécessaire. La vaccination n'empêche pas l'application des gestes barrière.
- **Enseignement à distance** : une information concernant l'ent et des améliorations du réseau ont été envoyées pendant les vacances. Aujourd'hui l'ent a fonctionné, cela a été plus difficile pour les classes virtuelles du CNED. Le prestataire a solutionné le problème.

## Protocole sanitaire

- Autotest
  - En cours de distribution dans les écoles. Ils seront distribués à partir du lundi 3 mai 2021 pour les personnels (boite de 5 soit deux semaines et demie). Les tests seront réalisés au domicile.
  - La semaine du 3 au 10 mai est consacrée à la pédagogie pour les lycéens concernant l'utilisation efficace de ces auto-tests, nous devrions avoir des éléments de communication d'ici la fin de la semaine. A partir du 10 mai 2021 tests pour les élèves réalisés dans les établissements puis à terme chez eux quand ils seront autonomes.
  - Soit une capacité de 120 000 tests/semaine.
  - La première semaine serait une sensibilisation auprès des élèves afin de les rendre autonomes.
  
- Des informations préalables auprès des personnels, des parents et des élèves
  - Communication à faire cette semaine dans la mesure du possible aux familles
  - Communication aux personnels par des supports officiels qui devraient être réalisés par le MENJS. Il devrait y avoir une publication dans les prochains jours. A confirmer.
  - L'établissement peut informer les personnels dès à présent.
  
- Les modalités de récupération des autotests
  - Même façon que pour les masques, une plateforme départementale où il faudra retirer les cartons
  - Les autotests seront conditionnés en boite de 5 tests.
  - Donner la boite aux élèves, après une phase d'apprentissage d'une semaine.
- Modalités de stockage et de conservation : dans un lieu aéré et entre 2°C et 30 °C.
  
- Il faut obligatoirement une autorisation pour effectuer un autotest (parents ou élèves majeurs).
  
- Personnels susceptibles d'intervenir et volontariat
  - En priorité les personnels de santé
  - Une réunion a eu lieu ce matin avec les infirmières conseillères technique pour présenter les directives ministérielles
  - Les médiateurs qui ont été recrutés récemment
  - Les Sauveteurs Secouristes du Travail qui sont présents au sein des établissements
  - Pas de réponses sur la rémunération des heures ou la valorisation de l'implication. Attente de directives ministérielles

- Les lieux dédiés doivent être si possible aérés régulièrement et si possible éviter les salles de cours.
- Gestion des éventuels cas positifs
  - Si l'autotest est positif, le résultat doit être confirmé par un RT-PCR et la personne doit s'isoler dans l'attente des résultats.
  - Pas de remontées sauf si le cas s'avère positif après confirmation par un RT-PCR. Il faut faire également le tracage.
- Evacuation des déchets biologiques
  - Pas de consignes pour le moment mais l'élimination comme des déchets biologiques pour les tests réalisés dans les établissements.
  - Pour ceux fait à la maison, pas de consignes particulières.

## Continuité pédagogique

- Hybridation
  - Pour les collèges : Validation des plans par les inspecteurs et les groupes d'appui départementaux.
  - Dans l'Oise, une déclinaison se fera par Bassin pour accompagner les collèges au plus près. Même organisation que pour les lycées en novembre mais par bassin : un groupe d'aide départemental va intervenir par bassin, première visio 27 avril matin pour caler les modalités d'aide aux établissements.
  - Pour l'Aisne, un groupe d'appui départemental est organisé, première visio le 27 avril matin et un groupe contact pour pouvoir répondre à toutes questions.
  - Il faut formaliser les plans d'hybridation et remonter aux autorités départementales et rectorales. Une fiche académique sera envoyée le 27 avril 2021 pour aider à la formalisation.
- Demi-jauge à tous les moments de la semaine mais cela ne veut pas dire obligatoirement demi-classes. Dans le respect des règles sanitaires.
- Il faut éviter l'alternance une semaine sur deux pour les collèges ce qui risque d'engendrer un décrochage accru.
- Cité éducative : il faut associer les interlocuteurs locaux.
- Vigilance à avoir sur les classes qui passeront le DNB en juin.

- Les notions nouvelles doivent être privilégiées en présentiel et des notions à réviser en distanciel.
- L'association sportive s'aligne sur les consignes des cours d'EPS qui doivent à nouveau rester en extérieur. Il faut en outre éviter le brassage.

## Examens

Véritable inquiétude, le mois de mai n'ayant que 18 jours ouvrés, cela fait 9 cours en présentiel en demi jauge. Le problème de l'équité face aux examens est posé par les familles. Les commissions verront si il y a nécessité de valoriser ou d'harmoniser en fonction des résultats des années précédentes pour qu'il y ait le plus d'équité possible.

Un message des IPR pourrait rassurer les collègues de collège en hybridation et de lycée pour le DNB et le BAC 2021.

- BTS :  
Rattrapage : Les élèves ont eu une préparation différente d'un établissement à l'autre depuis deux ans. On ne connaît pas encore ces modalités de cession de rattrapage, il est souhaitables qu'elles aient lieu avant la mi juillet.
- Bac PRO :  
Pas réponses pour le moment. Tenir compte au cas par cas des situations d'élèves qui n'ont pas pu valider leurs jours de stage. Inquiétude sur les épreuves ponctuelles et la surveillance des examens (plus de salles prévues à cause du protocole et beaucoup de personnels en ASA)

## Contractuels alternants à la rentrée prochaine

L'académie devrait accueillir plus de 200 contractuels alternants enseignants et 6 CPE. Les CPE alternants seront en surnombre. Service en responsabilité sur un tiers temps. Les supports sont trouvés pour les stagiaires et les contractuels alternants. Un courrier devrait prochainement arriver dans les établissements pour donner les supports envisagés.